

## Nous améliorons votre quotidien

### RUE MARIE OGNOIS (de la rue Marcelle Loiseau à l'allée André Reinert)

Décembre 2018

TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Suite à l'application du projet de stationnement avec l'instauration de différents sens uniques de circulation dans l'ensemble du quartier du Hameau de l'Est, il avait été décidé, dans le cadre d'une d'enquête auprès des riverains en 2017, d'aménager sur la **rue Marie Ognois**, un sens unique de circulation depuis l'allée André Reinert vers et jusque la rue Marcelle Loiseau.

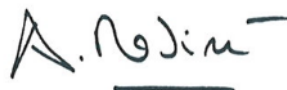
De nouvelles demandes ont été formulées par les usagers du secteur afin de **restituer partiellement le double sens de circulation** sur la rue Marie Ognois, entre la rue Marcelle Loiseau et l'allée André Reinert, permettant de résoudre les contraintes d'accès vers cette dernière, en supprimant le parcours allongé par la rue Marcelle Loiseau.

Cette adaptation permettra de supprimer le trafic en transit sur la rue Marcelle Loiseau et la rue Marie Ognois, dans sa partie en zone de rencontre et donc d'apporter plus de confort et de sécurité.

À cet effet, les places de stationnement sur la rue Marie Ognois et l'îlot au croisement de la rue Marcelle Loiseau seront effacés. La zone de rencontre sera étendue à la totalité de la rue Marie Ognois en intégrant l'allée André Reinert. Un panneau « STOP » au débouché de la rue Marie Ognois face à l'allée André Reinert sera installé afin de renforcer la sécurité aux abords du croisement.

Aussi, ces nouvelles dispositions seront officialisées dans les meilleurs délais en fonction des conditions météorologiques pour les modifications du marquage au sol et deviendront effectives dès la mise en place de la signalisation réglementaire pour rétablir le double sens de circulation.

Nous vous remercions de votre compréhension face à la gêne occasionnée par ces travaux permettant d'améliorer votre cadre de vie. Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les meilleures.



**Arnaud ROBINET**  
Maire de Reims  
Vice-président du Grand Reims  
délégué aux voiries rémoises



**Laure MILLER**  
Adjointe au maire de Reims déléguée  
aux espaces publics

